



L'A.A.H.P.I.A. (1) est une association créée en 1986, à l'initiative de bénévoles pour répondre à des besoins non ou peu couverts de mobilité pour les personnes en situation de handicap, âgées ou isolées.

A l'issue d'un projet de développement, porté par son Conseil d'Administration, elle change de dénomination en 2019, pour devenir MOUVIBUS, appellation moins stigmatisante et plus en phase avec son objet associatif.

↳ Son projet associatif, ses valeurs et ses objectifs :

Elle appartient au réseau des structures de l'Economie Sociale et Solidaire et elle porte un projet partagé de société fondé sur des valeurs :

- solidaires : pour rendre tous les lieux de vie accessibles et durables pour les personnes à mobilité réduite,
- humanistes : pour rompre l'isolement, à faire changer les regards,
- citoyennes : pour participer à un projet de société inclusive.

↳ Ses activités :

Elle propose des offres de mobilité sur mesure, « de porte à porte » qui permettent aux personnes à mobilité réduite, en situation de handicap, âgées, isolées de pouvoir :

- accéder aux commerces, services administratifs, soins,...
- accéder à l'emploi, à la formation,
- participer pleinement à la vie sociale, culturelle, sportive, touristique, associative et citoyenne.

Elle répond aux demandes individuelles et collectives à l'initiative de collectivités territoriales, d'organismes publics ou privés, E.P.A.H.D., associations, ...

De plus elle participe à un programme d'appui aux « aidants » en partenariat avec l'Union Nationale de l'Aide à domicile.

↳ Ses soutiens financiers :

Dans le cadre des politiques publiques des mobilités, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accompagnement des personnes, elle bénéficie des soutiens financiers de :

- l'État,
- la Région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental de la Charente, de l'Agglomération de Grand Angoulême,
- de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Mutualité Sociale Agricole,

et d'un soutien de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Charente et de la Caisse d'Epargne.

↳ Ses moyens :

L'équipe professionnelle se compose de 9 salariés (4 CDI / 5 CDD), dont 5 ont une reconnaissance de travailleurs handicapés. Une réelle politique sociale est menée en salariant des personnes en situation de handicap et/ou en fin de carrière professionnelle. Les conducteurs accompagnateurs sont formés au PSC1, gestes et postures, connaissance des handicaps, prévention routière et éco conduite.

Elle dispose de 6 véhicules : 3 master de 9 places, dont 2 sont adaptés PMR, et 3 petits véhicules dont 2 sont aménagés pour un fauteuil.

↳ Ses projets à court et moyen terme :

Dans le cadre de son projet de développement :

- finalisation des conventions avec les municipalités de Puymoyen et de Saint Michel
- mise en place d'un programme concerté de mobilité avec les municipalités de Tourriers, Anais, Villejoubert et Aussac-Vadalle (janvier 2022). Ce territoire pourrait faire l'objet d'une expérimentation visant à favoriser la mobilité de tous dans les territoires ruraux.
- partenariat avec l'E.P.A.H.D. de Montbron (en cours)
- démarche prospective pour des nouveaux services de mobilité dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement. (D.L.A.) (décembre 2021 - juin 2022)
- participation au projet du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi mis en œuvre par l'État (Pôle Emploi) et le Conseil Départemental de la Charente (décembre 2021, 2022)

(1) Association d'Aide aux personnes Handicapées, Personnes Isolées et Agées